

particulier les femmes. Dans son travail sur la genèse de la criminalisation du VIH en France, Kira Ribeiro offre une réflexion sur les limites de la justice pénale. Elle s'appuie notamment sur Wendy Brown, selon laquelle les institutions masculinistes, comme l'État ou la justice, apportent une protection insuffisante aux femmes, car elles « produisent et perpétuent les conditions matérielles d'existence inégalitaires dans lesquelles sont prises les femmes » (p. 76). Pour Ribeiro, ce constat conduit à une difficulté particulière : « [Remettre] en question la place du système pénal et carcéral dans la gestion des violences faites aux femmes, tout en donnant aux femmes hétérosexuelles les moyens de prévenir ces contaminations. » (p. 77)

En conclusion, ce numéro est convaincant, car il invite à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion féministes sur des déclinaisons surprenantes de la santé sexuelle. Par ailleurs, contrairement aux aspects de positivité et de bien-être qui sont le socle de la santé sexuelle, ces articles questionnent plus largement des dimensions de biopolitique, d'hétéronormativité, ainsi que diverses formes de résistance au patriarcat. Pour de futures recherches, il serait intéressant d'étudier les pratiques de santé sexuelle au-delà des cadres institutionnels, comme celles des groupes de *self-help* ou les consultations de santé sexuelle pour les femmes ayant des rapports sexuels avec des femmes (FSF) ou pour les personnes trans\*.

## Marie Anderfuhren et Sophie Rodari (dir.) : *Sans garantie de mixité*<sup>1</sup>

Par Geneviève Cresson<sup>2</sup>

La mixité est le résultat d'une conquête d'une centaine d'années seulement, qui a connu des luttes et des revirements avant d'aboutir à la « relative mixité dans laquelle nous vivons actuellement » (p. 9), comme le rappelle Martine Chaponnière dans la préface. C'est une valeur, souvent préférée à son absence ; mais elle n'est pas synonyme d'égalité, la famille et le couple hétérosexuel en sont la meilleure preuve. Ici, les milieux professionnels du travail social et de la formation sont observés au prisme de la mixité, dont on interroge la signification, la portée, les embûches, pour comprendre à quelles conditions elle pourrait devenir un chemin vers l'égalité, c'est-à-dire remettre en cause la division sexuelle du travail, ce qu'elle ne fait pas le plus souvent.

Pourquoi travailler sur l'articulation entre mixité et égalité dans le travail social ?, se demandent Marie Anderfuhren et Sophie Rodari en introduction. D'abord parce que ce milieu hyper féminisé est un contre-exemple intéressant. Ensuite parce que la clientèle en est souvent peu mixte, voire non mixte (de nombreux dispositifs spécifiques visant les mères). Enfin parce que la situation d'asymétrie numérique dans la formation (enseignant-e-s, étudiant-e-s) semble un bon laboratoire pour analyser le croisement entre effets de genre et effets de nombre.

Une première partie du livre se centre sur les enjeux de la promotion de la mixité. Sabine Fortino propose « une approche critique du processus de construction sociale de la mixité hommes-femmes au travail » (p. 23). Elle rappelle que la mixité a pu être instrumentalisée pour des objectifs autres que l'égalité des sexes, par exemple pour la performance économique – servant ainsi à renforcer la légitimité du capitalisme. Elle souligne surtout que le prix à payer n'a pas été le même pour les femmes et les hommes : à l'entrée dans les travaux masculins, les femmes paient le prix fort ; en revanche, pour les hommes, la mixité est vue comme un atout, une richesse (notamment en leur permettant d'atteindre très vite des

1. Marie Anderfuhren et Sophie Rodari (dir.) (2014). *Sans garantie de mixité. Les sinueux chemins de l'égalité entre les sexes dans le travail social et la santé*. Genève : IES éditions, coll. «Le social dans la cité», 168 pages.

2. Retraitée, sociologue, ancienne professeure des universités à Lille1.

positions hiérarchiques dans les métiers précédemment réservés aux femmes). L'auteure termine en relevant que si les mouvements féministes ont revendiqué la mixité, elle ne doit pas être considérée, lorsqu'elle advient (ou commence à advenir), comme l'aboutissement de la lutte pour l'égalité, elle n'en est que le début.

Rodari et Anderfuhren abordent la question de la promotion de la mixité en étudiant la façon dont l'article constitutionnel suisse sur l'égalité de 1981 est appliqué. Dans les entreprises et administrations, il n'y a de politiques en faveur d'une mixité accrue ou d'une meilleure égalité que si des individu-e-s convaincu-e-s et bien armé-e-s les portent. Le cadre légal ne suffit pas, la promotion de l'égalité est arbitrée par les exigences propres de l'organisation, qui traite les demandes individuelles au cas par cas, et le bricolage qui en résulte n'est pas toujours favorable à l'égalité. En résumé, ces politiques de promotion de la mixité « limitent la tendance à assigner les femmes exclusivement à leur rôle de mère et renforcent leur insertion sur le marché du travail » (p. 51), mais elles n'ont pas brisé le plafond de verre : l'amélioration de la condition des femmes n'est pas synonyme d'égalité de genre. L'entretien avec Pilar Blanco illustre, à partir de sa situation particulière et de l'analyse qu'en propose cette enseignante, ancienne cadre d'une institution socio-éducative, le fait qu'une approche par la qualification et la professionnalisation, en requérant des procédures et critères précis, en exigeant explicitation et transparence, peut favoriser la promotion des compétences individuelles et par là réduire les effets de genre stéréotypés.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur la mixité et la non-mixité en contexte de formation. Nathalie Amstutz nous parle de la mise en application du programme d'égalité entre femmes et hommes dans les HES suisses (Hautes Écoles Spécialisées). Après avoir rappelé les arguments en faveur de la mixité (normatif, économique, qualitatif), elle fait le constat de la persistance d'une forte ségrégation dans la formation, l'auteure note que les difficultés de la mixité – et des débats sur la mixité – sont à rapprocher du problème de la diversité (qui outre le genre inclut les questions d'égalité selon les « races », handicaps, orientations sexuelles, religions, nationalités ou statuts socio-économiques). Le risque principal étant de renforcer les catégories ou de communautariser les publics. Quels sont les facteurs qui expliquent la persistance de la ségrégation ? Selon qu'on met l'accent sur les choix individuels, sur les cadres sociaux structurels ou sur les normes et stéréotypes, on s'oriente vers des mesures correctrices qui ne sont pas les mêmes. L'auteure insiste sur les mécanismes de fonctionnement de l'organisation elle-même, rarement remis en question, et développe la notion de structure genrée de l'organisation, selon l'approche de Joan Acker. « La sous-représentation des femmes dans les postes de décision des HES techniques ou économiques reflète la structure hiérarchique genrée de ces branches et de ces organisations »

(p. 79). Il nous faut donc interroger cette structure, branche par branche, pour pouvoir faire avancer l'égalité.

Anderfuhren et Rodari interrogent la non-mixité, en s'appuyant notamment sur les travaux de Claude Zaidman et de Danièle Kergoat. La mixité est fortement associée, dans les débats, à l'idéal d'égalité. Mais en tant que coprésence des deux genres, elle n'empêche pas la dissymétrie : « La mixité engendre des tensions entre les groupes mis en présence et semble même renforcer les stéréotypes » (Duru-Bellat, citée par Anderfuhren et Rodari, pp. 88-89). Le plus étonnant est donc de constater, avec les auteures, que « la mixité comme la non-mixité peuvent être ou ne pas être des leviers pour travailler l'émancipation, la coexistence, l'affirmation de soi, les rapports sociaux de sexe, etc. » (p. 92).

Cette partie se termine par un entretien avec la directrice d'un foyer non mixte pour jeunes filles à Genève, Rosa Gonzalez. La non-mixité du public est fondée sur la volonté de permettre à ces jeunes femmes, qui ont souvent été abusées sexuellement, de réapprendre le respect de leur intimité. L'équipe professionnelle est mixte et pratique une répartition fonctionnelle des tâches et des protocoles de contacts avec le public, appliqués aussi bien par les éducateurs que par les éducatrices.

Ouvrant la troisième et dernière partie sur les contours de la mixité dans le contexte professionnel, Mélanie Battistini expose l'enquête ethnographique réalisée dans le cadre d'un mémoire de master auprès des animateurs et animatrices socio-culturelles d'une maison de quartier. Il en ressort qu'au sein des professions où il existe un déséquilibre important dans le ratio hommes/femmes, vouloir instaurer la parité, c'est donner des chances d'embauche différentes aux personnes des deux sexes, et risquer d'instrumentaliser cette parité en occultant les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans les orientations et stéréotypes professionnels.

Caroline Dayer, pour sa part, s'intéresse aux chercheur-e-s de l'université, notamment aux jeunes docteur-e-s ou doctorant-e-s ayant une approche critique du monde de la recherche : les femmes, mais pas les hommes, expérimentent des difficultés ou conflits liés aux rapports sociaux de sexe, des tensions qui concernent leurs activités scientifiques, mais aussi leurs parcours, leurs positions, l'organisation professionnelle, ainsi que leur identification au monde de la recherche.

Dans le chapitre final, Séverine Rey, Mélanie Battistini et Christine Pirinoli se demandent si la mixité des sexes introduite dans des professions qui étaient auparavant peu, voire non mixtes, produit des effets. Elles étudient deux professions de santé, les infirmières et infirmiers et les technicien-ne-s en radiologie, ouvertes aux deux sexes qui les ont investies différemment. Pour le dire rapidement, leur recherche démontre que la

mixité n'empêche pas le maintien d'une division non problématisée des activités.

Cet ouvrage, dirigé par Marie Anderfuhren et Sophie Rodari, nous conduit à conclure que non seulement la mixité n'est pas garantie, comme le dit le titre du livre, mais aussi qu'elle n'est pas une garantie d'égalité ni de rupture avec les représentations les plus éculées des compétences ou qualités des hommes et des femmes. Faut-il alors la ranger dans le rayon des faux équivalents de l'égalité (comme la complémentarité, l'équité, etc.) ou la remettre à sa place d'outil ni nécessaire ni suffisant à l'instauration ultérieure de l'égalité? S'il nous appelle à la prudence et permet d'y réfléchir, l'ouvrage ne tranche pas, pas plus qu'il n'identifie les conditions qui permettent de faire de la mixité un chemin vers l'égalité. ■